

# Note descriptive sur les groupes de migrants relevés au Sénégal dans les enquêtes rurales de Ngayorhème et Ndémène (Sénégal) de 1968 à 1970 et dans l'enquête urbaine de Pikine (Cap Vert) en 1969

Bernard LACOMBE

*O.R.S.T.O.M. Tananarive*

## RÉSUMÉ

*Cette note explore les possibilités offertes à l'analyse démographique par la notion d'unités collectives dans les migrations. L'auteur décrit le concept de groupe de migrants comme le groupe d'individus migrant ensemble et en même temps de la même habitation à la même habitation, et propose différents indices qui lui paraissent pertinents, en particulier : proportion d'isolés et taille des groupes de migrants. Il examine ensuite le phénomène migratoire de deux zones rurales et d'une ville de la banlieue dakaroise en utilisant les différents concepts mis au point*

## Introduction

1. Le travail dont il est rendu compte ici est expérimental. L'idée initiale était d'envisager les migrations non comme un phénomène individuel mais comme un phénomène collectif. La notion de *groupe de migrants* provient d'une part de la constatation empirique que les migrants n'arrivent ni ne partent isolément dans une bonne proportion et d'autre part de l'application aux migrants de la notion de collectif, ainsi qu'il l'est fait pour les résidents avec le ménage.

Dans le texte précédent, nous avons utilisé un matériel non prévu par une telle exploitation. La présente note, elle, prend appui sur des données restreintes, statistiquement et géographiquement parlant,

## SUMMARY

*This paper explores the feasibility of a demographic analysis in terms of group-migration. With the concept of group-migration, the author means the group of people who change their place together and at the same time and live here and there in the same residence. He puts up different index which seem specially relevant to him as : percentage of the single ones and size of the migrant groups. At last, these above mentioned notions are used in examining the phenomena of migration in two rural area and in a urban centre of the dakarish suburb.*

mais qui par contre ont été collectées en vue de cette exploitation. Trois enquêtes ont fourni leur données : celles de NGAYORHEME et NDEMENE et celle de PIKINE.

Les deux premières sont des enquêtes en zone rurale, la dernière est une enquête en zone urbaine (banlieue de Dakar).

Toutes trois sont des enquêtes à passages répétés, mais le questionnaire a été rempli pour les 3 années 1968, 1969 et 1970 dans les zones rurales et pour 1969 à Pikine.

2. Un groupe de migrants est défini comme étant l'ensemble des individus *migrants ensemble et au même moment, de la même habitation de départ à la même habitation d'arrivée.*

Un groupe de migrants, par extension, va donc de 1 à n migrants. Et nous parlerons donc de groupes individuels ou d'isolé, composés d'un seul migrant, et de groupes collectifs, composés de 2 migrants et plus.

3. Le questionnaire posé relevait les renseignements suivants par groupe de migrants :

- la nature de la migration (migration saisie au départ : émigration, ou à l'arrivée : immigration);
- le mois de la migration;
- les lieux de départ et d'arrivée.

Ensuite recueillait sur le chef du groupe — défini comme celui que suivaient les autres migrants — les renseignements suivants :

- le motif de la migration;
- l'ethnie;
- la parenté qu'il a avec le chef de famille de la concession (ou famille) de départ et avec celui de celle d'arrivée.

Enfin chaque migrant était noté avec son nom, son sexe, son âge et sa relation de parenté avec le chef du groupe.

4. L'exploitation de ces renseignements s'est faite sur fiches à perforation marginale, le groupe a été défini par deux critères :

- sa taille ou effectif : nombre total de migrants du groupe, chef de groupe compris (de 1 à n);
- son caractère, défini par la relation de parenté unissant les migrants du groupe. Ce caractère pouvait être pur : tous les migrants du groupe sont par exemple frères ou non-pur quand l'un des migrants au moins n'est pas frère des autres pour continuer le même exemple.

— Un autre renseignement a été relevé : celui de la durée d'observation de la migration à cause d'un biais possible.

Cette exploitation a été réalisée par M. OUMAR SOW.

5. On doit observer que les renseignements obtenus sur les immigrants sont de meilleure qualité que ceux obtenus sur les émigrants : sur ceux-ci on ne les obtient que par ouï-dire alors que ceux-là nous renseignent eux-mêmes, ou en principe le peuvent.

Signalons aussi que les migrations internes réalisées dans chacune des zones ont été confrontées : la fiche émigration a été éliminée au profit de la fiche immigration. 15 % des cas n'ont pu être confrontés par suite

d'une mauvaise information. Une étape (située dans la zone d'enquête) de la migration ayant été donnée comme origine ou destination : c'est d'ailleurs de toute bonne foi que cette information est fournie puisque beaucoup de lieux d'installation sont « essayés », l'installation projetée définitive devient en réalité temporaire pour une raison quelconque. Une divorcée accompagnée de ses enfants va tenter de s'installer chez ses parents, chez un frère, ou chez un oncle, concrètement l'installation « définitive » dépend de facteurs non dominés *a priori*.

La conséquence en est que nous avons ce faisant gonflé le chiffre des immigrations de 5 % environ et diminué d'autant les émigrations. Il aurait mieux valu traiter ces migrations à part.

6. Fréquemment, il n'est pas apparu de différences significatives entre immigrations et émigrations, aussi les avons-nous mêlées dans la majeure partie des analyses. Disons plutôt qu'elles se différencient pour quelques critères majeurs, dont principalement la taille des groupes collectifs qui est plus forte chez les émigrés : ceci est normal puisque c'est au départ que le groupe est le plus important : chemin faisant il perd plus facilement des membres qu'il n'en acquiert. Dans des analyses séparées nous retrouvons systématiquement le halo de ces différences de base. Peut-être qu'avec des données plus précises nous pourrions éliminer ces divergences principales et effectuer des comparaisons valables.

7. Pour faciliter l'écriture des tableaux, un certain nombre d'abréviations sont employées dont voici la signification :

I = immigration (migration relevée au lieu d'arrivée);

E = émigration (migration relevée au lieu de départ);

i = groupe individuel ou migrant isolé (ce qui est équivalent);

g = groupe collectif de migrants;

m = migrants collectifs (membres d'un groupe collectif);

t = taille moyenne des groupes collectifs ( $t = m/g$ ) nombre d'individus par groupe;

% i = proportion de groupes individuels (en %) par rapport à l'ensemble des groupes ( $\% i = 100 i/i + g$ );

M = sexe masculin;

F = sexe féminin;

R.M. = rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes);

N.A. = nombres absolus ;

N.P. = nombres proportionnels.

Nous étudierons successivement les migrations à Ngahorhème et Ndémène, puis à Pikine, et enfin nous tirerons les conclusions quant à l'utilité du concept groupe de migrants.

1. Zones de Ngayorhème et Ndemene

8. Le tableau I présente l'ensemble des données disponibles : selon que la migration relevée est une migration interne à la zone d'enquête, selon que c'est une immigration ou une émigration. Les données sont présentées par année et donne pour chaque zone le nombre de groupes ou migrants individuels (i), le nombre de groupes collectifs (g) et le nombre de migrants collectifs (m). Les indices : proportion de groupes individuels dans les groupes (% i = 100 i/i+g) et taille des groupes collectifs (t = m/g) sont également fournis.

9. Les deux indices varient en sens inverses et les deux zones en 3 ans ont une migration dont la description s'oppose :

A Ngayorhème la proportion de groupes d'isolés (% i) et la taille des groupes (t) croît alors que le premier augmente à Ndémène et que la taille elle décroît.

Les immigrations ont une taille des groupes forte à Ngayorhème et plus faible à Ndémène que les émigrations. Il faut noter que la migration à Ndémène est nettement plus collective qu'à Ngayorhème.

10. Les migrations intra-zones se relèvent en principe tant au départ qu'à l'arrivée : en fait cette concordance ne se produit que dans 81 % des cas à Ngayorhème et 38 % à Ndémène, le calcul étant effectué sur les groupes.

Notons que des migrations intra-zones sont mêlées par la suite avec les immigrations. Il aurait mieux valu les éliminer.

11. La pyramide des âges est fournie ici en effectifs proportionnels, le graphique est également en effectifs proportionnels.

TABLEAU I

ENSEMBLE DES DONNÉES

Nature de la migration	Année	Ngayorhème					Ndémène				
		Effectifs			Indices		Effectifs			Indices	
		i	g	m	% i	t	i	g	m	% i	t
Migration interne	1968	24	2	4	92	2,0	19	18	72	51	4,0
	1969	17	3	7	85	2,3	23	14	65	62	4,6
	1970	15	3	6	83	2,0	10	3	10	77	3,3
	Ensemble	56	8	17	88	2,1	52	35	147	60	4,2
Immigration	1968	54	15	42	78	2,8	29	15	63	66	4,2
	1969	51	20	72	72	3,6	26	28	107	48	3,8
	1970	58	23	114	72	5,0	36	37	132	49	3,6
	Ensemble	163	58	228	74	3,9	91	80	302	53	3,8
Emigration	1968	65	20	54	76	2,7	75	52	249	59	4,8
	1969	62	20	61	76	3,1	53	34	155	61	4,6
	1970	65	31	101	68	3,3	62	56	320	53	5,7
	Ensemble	192	71	216	73	3,0	190	142	724	57	5,1
Ensemble	1968	143	37	100	79	2,7	123	85	384	59	4,5
	1969	130	43	140	75	3,3	102	76	327	57	4,3
	1970	138	57	221	71	3,9	108	96	462	53	4,8
	Ensemble	411	137	461	75	3,4	333	257	1 173	56	4,6

TABLEAU II  
PYRAMIDE DES ÂGES EFFECTIFS PROPORTIONNELS

Groupes d'âges	Ngayorhème				Ndémène			
	Migr. indiv. (i)		Migr. coll. (m)		Migr. indiv. (i)		Migr. coll. (m)	
	M	F	M	F	M	F	M	F
0 - 9 ans ..	8	12	16	17	16	12	18	19
10 - 19 .....	14	27	5	13	12	19	9	10
20 - 29 .....	10	10	5	13	11	10	5	10
30 - 39 .....	1	5	10	8	6	4	8	8
40 - 49 .....	4	3	4	3	3	3	4	2
50 + .....	2	4	3	3	1	3	4	3
Ensemble .....	39	61	43	57	49	51	48	52
	100		100		100		100	
Rapports de masculinité	64		78		96		92	

Les pyramides de Ndémène ont une allure plus régulière que celles de l'autre zone principalement

pour les hommes. Ceci indique une migration plus régulière, par familles entières. Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) reflètent également cette observation.

Dans les pyramides de migrants individuels l'on remarque le poids représenté par les femmes à l'âge du mariage. Les migrants collectifs eux se caractérisent par l'importance des enfants.

12. La quasi totalité des migrants de Ngayorhème sont d'ethnie Sérér (la zone étant Sérér). A Ndémène par contre on peut distinguer un groupe majoritaire wolof des autres groupes ethniques. Les wolof sont moins « grégaires » que les non wolof : les groupes individuels sont plus nombreux et la taille de leurs groupes plus restreinte. En effet les isolés représentent les 2/3 des groupes de migrants chez les wolof contre la moitié chez les non-wolof.

13. Les motivations déclarées de la migration sont assez intéressantes à analyser.

Le motif « matrimonial » regroupe les femmes rejoignant leur mari. Elles sont fréquemment des isolées (80 % des cas) mais parfois sont accompagnées

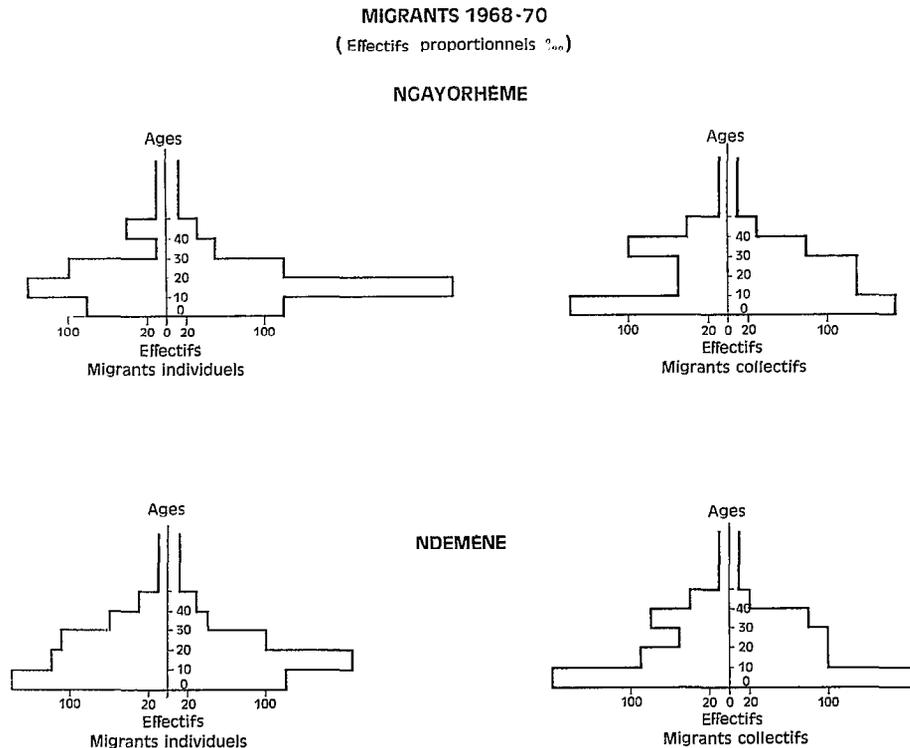


FIG. 1. — Migrants 1968-70.

d'enfants (cas où le départ pour le domicile conjugal suit d'un an ou plus le mariage et aussi pour les secondes noces).

Le motif « familial » (rejoint un autre groupe familial pour une raison quelconque) est plus important à Ngayorhème qu'à Ndémène, ceci est renforcé par la cause « maladie - décès » qui provoque plus de mobilité chez les Sérér du Sine que chez les gens du Saloum. Tout ceci est une conséquence de l'importance plus grande de la famille étendue à Ngayorhème qu'à Ndémène.

Le « travail agricole » (va ou vient cultiver) est beaucoup plus important à Ndémène pour les groupes 32 % des groupes contre 16 % à Ngayorhème.

Le « travail non agricole » est une cause deux fois plus importante à Ndémène qu'à Ngayorhème. Cependant dans les deux cas la taille des groupes atteint un maximum : ceci est la conséquence du fait que les travaux non agricoles sont plus rémunérateurs et que ceux qui les pratiquent ont de plus nombreuses familles (polygamie plus fréquente, nombre plus important d'assistés).

14. Les lieux de la migration (tableau III) montrent qu'à Ndémène plus l'éloignement est grand plus la grégarité de la migration est forte : la proportion de groupes d'isolés diminue, la taille des groupes collectifs augmente. A Ngayorhème le mouvement ne se décèle que pour la migration dans le pays Sérér, hors le pays Sérér en effet la cause et les modalités des migrations diffèrent : il y a donc une hétérogénéité dans la migration Sérér qui est de type familial et traditionnel dans le pays Sérér et de type moderne (causé par le travail en ville et la recherche de terres) hors du pays Sérér.

Quand il s'agit d'une première migration l'éloignement est très faible.

TABLEAU III

LIEUX DE LA MIGRATION : INDICES

Lieux	Ngayorhème		Ndémène	
	% i	t	% i	t
Zone .....	84	2,4	56	4,5
Département..	73	3,6	63	4,6
Sénégal Rural	76	3,1	55	4,8
Sénégal Urbain	67	2,6	47	5,0
Autres .....	—	—	47	4,2

Ndémène situé près de la frontière gambienne a une émigration internationale importante (1/10<sup>e</sup> des migrants). Ngayorhème se caractérise par contre par une forte turbulence interne et zonale (pays Sérér) : plus de la moitié des migrants contre nettement moins à Ndémène.

15. La parenté que ces chefs des groupes de migration ont avec les chefs des concessions de départ et d'accueil est un indice révélateur de la dépendance dans laquelle sont les migrants. En effet cette dépendance est plus forte pour les isolés que pour les groupes et plus forte à Ngayorhème qu'à Ndémène. La parenté chez les Sérér reste un élément fondamental de toute analyse socio-économique.

TABLEAU IV

PROPORTION (%) DES CHEFS DE GROUPES AYANT DES RELATIONS DE PARENTÉ AVEC LES CHEFS DE CONCESSIONS DE DÉPART ET D'ACCUEIL

	Ngayorhème	Ndémène
Isolés .....	71 %	57 %
Chefs de groupes collectifs .....	42 %	29 %

16. Le mouvement saisonnier des migrations diffère très nettement l'année en deux semestres : janvier-juin et juillet-décembre. Le premier correspond à la saison sèche, morte saison des travaux agricoles, et la seconde à l'époque des travaux agricoles. Ici encore immigration et émigration sont semblables.

TABLEAU V

MOUVEMENT SAISONNIER : PROPORTIONS DES GROUPES SELON LE SEMESTRE (IDENTIQUES DANS LES DEUX ZONES)

Semestre	Groupes indiv.	Groupes collect.
Janvier-Juin .....	80	85
Juillet-Décembre .....	20	15
Ensemble .....	100	100

C'est durant la saison sèche (janv.-juin) que se produisent les migrations, et ceci est plus marqué encore chez les groupes collectifs dont la dépendance à l'égard de la saison culturale est plus forte que les isolés.

TABLEAU VI  
MOUVEMENT SAISONNIER : INDICES

Semestre	Ngayorhème		Ndémène	
	% i	t	% i	t
Janvier-Juin ..	74	3,4	55	4,7
Juil.-Déc. ....	80	3,4	65	3,6

Constante à Ngayorhème la grégarité est plus faible à Ndémène durant la saison des pluies : cette observation recoupe la précédente.

17. On peut analyser les groupes selon que nous avons affaire à une première migration ou non.

TABLEAU VII  
PROPORTION (%) DE PREMIÈRE MIGRATION

Zone	Groupes indiv.	Groupes collect.
Ngayorhème .....	40 %	46 %
Ndémène .....	20 %	22 %

Il n'y a pas de différence selon la taille du groupe mais par contre il y a deux fois plus de première migration à Ngayorhème qu'à Ndémène, preuve du caractère récent de la migration non traditionnelle dans la zone Sérér.

TABLEAU VIII  
PREMIÈRE MIGRATION : INDICES

Première migration	Ngayorhème		Ndémène	
	% i	t	% i	t
Oui .....	85	3,3	82	3,9
Non .....	69	3,4	62	4,6

TABLEAU IX  
TAILLE DES GROUPES COLLECTIFS

Zone	Nombre de groupes	Taille						Ensemble
		2	3	4	5	6	7 +	
Ngayorhème	Nombres absolus .....	61	34	13	14	7	8	137
	Nombres proport. cumulés ...	45	70	79	89	94	100	100
Ndémène	Nombres absolus .....	71	45	40	31	28	42	257
	Nombres proport. cumulés ...	28	46	62	74	85	100	100

Le tableau VIII montre que la première migration est plus le fait des isolés que des groupes.

18. La taille des groupes est un indice qui montre qu'à Ngayorhème le caractère grégaire est nettement moins fort : en particulier les groupes de plus de 7 migrants ne représentent que 6% des groupes contre 16% à Ndémène. Ceci ressort bien du graphique de la figure 2.

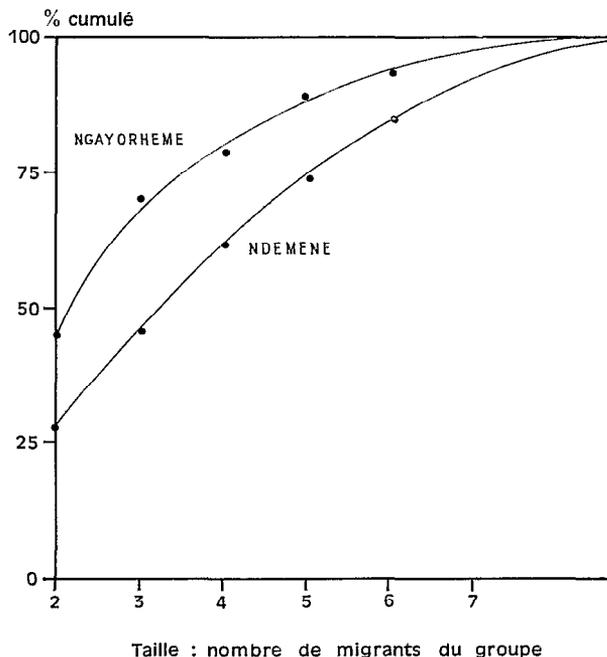


FIG. 2. — Groupes de migrants selon la taille.

19. La présence ou l'absence du chef masculin du ménage biologique est un indice important. Les 6/10<sup>e</sup> des groupes collectifs sont dirigés par le chef du ména-

ge biologique. D'autre part la taille des groupes quand il est absent est nettement plus faible 3,0 contre 4,2 (3,4 en moyenne) à Ngayorhème, 3,1 contre 5,6 (4,6 en moyenne) à Ndémène.

## 2. Pikine

20. L'effectif total des migrants 1969 est presque d'un millier, voici au Tableau X les résultats généraux.

TABLEAU X

MIGRANTS ET GROUPES DE MIGRANTS À PIKINE EN 1969

Type de migration	% i	t	RM des i	RM des m
I .....	45	3,7	85	79
E .....	52	4,3	95	98
Ens. ....	48	4,0	90	88

Ce tableau permet de voir que la proportion des groupes individuels (% i) et que la taille des groupes collectifs (t) est plus faible dans les immigrations que dans ces émigrations. Les rapports de masculinité y sont plus faibles également.

*Observation* : Notons ici que la signification des proportions est souvent sujette à caution compte tenu des effectifs en cause. Cependant la cohérence des proportions valide les observations faites.

4. Au tableau XI sont distinguées les migrations dans le Cap Vert des autres : « reste du Sénégal ». La région administrative du Cap Vert est assimilable à Dakar et banlieue. Les migrations dans le Cap Vert sont donc en fait des déménagements.

TABLEAU XI

DONNÉES GÉNÉRALES : INDICES SELON LE LIEU ET LE TYPE DE LA MIGRATION

Lieu	Type	% i	t
Cap Vert (dont Pikine)	I	34	3,9
	E	46	4,6
	I+E	39	4,2
		(26)	(4,5)
« reste du Sénégal »	I	62	3,2
	E	62	3,8
	I+E	62	3,5

Les migrations individuelles sont dans le Cap Vert moindre de presque moitié que pour le reste du Sénégal : 39 % contre 62 % et ce phénomène est encore accentué quand on ne considère que Pikine — (26 %) — De plus la taille moyenne des groupes collectifs y est plus forte : 4,2 contre 3,5 — Cependant une différence est sensible dans le Cap Vert pour les deux indices (% i et t) qui sont plus élevés dans les émigrations — Pour la catégorie « Reste du Sénégal » ce phénomène ne se décèle que pour la taille des groupes collectifs.

Deux phénomènes explicatifs peuvent être avancés :

1° Les seules immigrations relevées sont celles qui sont « restées » c'est-à-dire que parmi tous les immigrants on ne relève que ceux qui ne sont pas repartis alors que les émigrants sont eux relevés en totalité dans la population précédemment recensée (cas d'une enquête comme celle-ci qui est à passages répétés).

Ce fait est corroboré par l'analyse des *durées d'observation*. La durée d'observation est définie comme le temps écoulé entre l'évènement « migration » et l'enquête : la durée d'observation est moindre chez les immigrants que chez les émigrants : 3,9 mois contre 4,4 mois.

2° Les groupes ruraux sont de taille plus faible que les groupes urbains. Ceux-ci plus aisés ont plus d'étrangers à la famille nucléaire conjugale (mari, femme (s) et enfants) que les groupes ruraux. Ce fait a été relevé par différents auteurs dont V. MARTIN(1970). 22. Le mouvement mensuel montre que la proportion d'isolés est constante et que la taille des groupes collectifs est maximum lors de la préparation des cultures et aux récoltes.

TABLEAU XII

LIEUX DE MIGRATION

Lieu		I+E	
		i	g
Urbain	Cap Vert	48	70
	Sénégal	25	14
Rural .....		27	16
Ens. ....		100	100

Le lieu de migration est remarquablement semblable selon le type de la migration (I ou E). Ceci indique

que les échanges ne privilégient pas une région particulière. Les zones limitrophes sont naturellement celles avec qui les échanges sont les plus forts : si l'on exclut le Cap Vert cela représente les 2/3 des groupes de migrants (i+g). Selon le milieu : urbain ou rural l'on voit (le Cap Vert étant caractérisé naturellement comme urbain) qu'une différence n'existe qu'entre le Cap Vert qui est la région dakaroise et « Reste du Sénégal ». Car hors le Cap Vert la différence entre milieu urbain et milieu rural est peu perceptible.

Le poids du milieu urbain dans les migrations est cependant très fort :

— 48 % des groupes individuels et 70 % des groupes collectifs s'effectuent dans le Cap Vert.

— 73 % des groupes individuels et 84 % des groupes collectifs s'effectuent avec une zone urbaine.

TABLEAU XIII

STRUCTURES PAR ÂGE ET RAPPORTS DE MASCULINITÉ DES MIGRANTS SELON LE TYPE ET LE GROUPE MIGRANT

Age	I+E		I	E
	i	m	i+m	i+m
0 - 19 ans ...	41	55	50	56
20 - 49 ans....	53	39	44	39
50 +.....	6	6	6	5
Ens. ....	100	100	100	100
R.M. ....	90	88	80	97

Ce tableau permet de voir que :

— les 50 ans et plus sont en nombre constant quel que soit le mode de présentation;

— les migrants individuels sont en majorité des adultes actifs.

— les immigrants comportent plus d'adultes actifs que les émigrants.

On voit d'autre part à la lecture des rapports de masculinité que les femmes sont nettement plus nombreuses chez les immigrés que chez les émigrés et chez les migrants collectifs que chez les isolés.

25. Le motif de la migration peut se décomposer en trois groupes : familial, travail, divers. Au tableau XIV, nous voyons l'importance relative de ces 3 motifs.

Les motifs sont plus difficiles à définir pour le groupe collectif que pour l'isolé. Pour l'un et pour l'autre

TABLEAU XIV

MOTIF DE LA MIGRATION

Motif	I+E		
	i	g	t
Familial .....	40	18	2,9
Travail .....	14	7	4,0
Divers .....	46	75	4,2
Ensemble .....	100	100	4,0

des simplifications sont faites qui entraînent des divergences dans l'énoncé des motifs : l'isolé « rejoint sa famille » là où le groupe « déménage ». Le motif de travail est très peu avancé mais il est deux fois plus fréquent chez les isolés que pour les groupes collectifs. Chez les groupes collectifs le motif familial ne concerne jamais les ménages biologiques c'est-à-dire composé d'un homme, de sa ou ses femmes et de leurs enfants. D'où la faible dimension de ces groupes collectifs (2,9 contre 4,0 en moyenne).

26. Les groupes peuvent être également décrits par les caractéristiques des chefs de groupe. Le chef de groupe d'un groupe isolé est le migrant lui-même. Le chef de groupe d'un groupe collectif est celui que les migrants disent accompagner.

27. Du lieu de naissance des chefs de groupe on peut dire semblablement la même chose que pour le lieu de migration quant aux régions : ce sont les régions limitrophes à Dakar qui fournissent la majorité des migrants, cependant la région de Thiès pèse d'un poids semblable au Cap Vert (1/5 pour chaque région), et pour les originaires de la Région de Thiès les 2/3 sont des urbains.

TABLEAU XV

LIEUX DE NAISSANCE DES CHEFS DE GROUPES

Lieu	I+E		
	i	g	
Urbain {	Cap Vert .....	21	11
	Sénégal .....	39	39
Rural .....	40	50	
Ensemble .....	100	100	

La comparaison de ce tableau XV avec le tableau 4 sur les lieux de migration montre que si 80 % des migrations de Pikine s'effectuent entre zones urbaines, 55 % seulement des chefs de groupes sont nés dans une zone urbaine. Les isolés sont d'origine urbaine en plus grande proportion que les chefs de groupes collectifs.

Le tableau XVI est obtenu en croisant les deux critères : lieu d'émigration, lieu de naissance des chefs de groupes.

TABLEAU XVI  
LIEU D'ÉMIGRATION  
SELON LE LIEU DE NAISSANCE DU CHEF DE GROUPE

Lieu de naissance du chef de groupe	Lieu d'émigration			
	Urbain		Rural	Ens.
	Cap Vert	Sénégal		
Urbain				
{ Cap Vert .....	70	15	15	100
{ Sénégal .....	80	10	10	100
Rural .....	40	30	30	100

De ce tableau on peut conclure que quand un individu est né hors d'une zone urbaine et donc du Cap Vert la propension à quitter le Cap Vert est très forte et l'attraction des zones rurales reste aussi forte.

28. L'âge et le sexe des chefs de groupes sont également intéressants à noter : 80 % des chefs des groupes collectifs ont de 20 à 49 ans, cette proportion est plus faible chez les isolés (53 %). Le rapport de masculinité des chefs de groupes collectifs est très fort : 250 contre 90 chez les isolés.

29. L'ethnie du chef de groupe est quasi-systématiquement celle des autres membres du groupe.

TABLEAU XVII  
ETHNIE DES GROUPES DE MIGRANTS

Ethnie	%i	t
Wolof .....	60	3,8
Serer .....	50	4,0
Toucouleur .....	30	2,7
Peul .....	50	3,9
Diola .....	20	5,6
Maure .....	50	3,2

Les Wolof ont une même tendance à migrer isolément, par contre les Diola de basse-Casamance sont eux les plus « grégaires ». Les Toucouleur ont la taille du groupe minimum.

30.

TABLEAU XVIII  
PARENTÉ DU CHEF DU GROUPE DE MIGRANT  
CHEF DE FAMILLE À PIKINE

Parenté	%i	t
Est le chef de famille .....	—	4,7
Est parent .....	67	3,1
N'est pas parent .....	82	1,2

La parenté du chef de groupe avec le chef de la famille (concession) de résidence à Pikine montre qu'être parent avec le chef de la famille d'où l'on part (E) ou où l'on va (I) est la règle la plus fréquente : 70 % des cas. Les isolés ne sont jamais chef de famille. La taille du groupe est maximum quand le chef de groupe est lui-même chef de famille, minimum quand il n'est pas le parent du chef de famille.

31. Les groupes collectifs peuvent être également caractérisés par la relation de parenté entre les migrants du groupe.

Parmi les différentes modalités deux se révèlent particulièrement pertinentes : d'une part les groupes dont le noyau central est composé d'un ménage biologique dont le père présent est le chef de groupe et d'autre part les autres groupes. Pour les premiers la taille des groupes est nettement plus forte que pour les autres : 4,6 contre 2,7.

Par ailleurs, les ménages complets forment 65 % des groupes collectifs. Si ces groupes ont une taille plus forte c'est parce qu'ils agglutinent autour de leur noyau un certain nombre d'alliés : le 1/4 de ces groupes comportent des individus qui n'appartiennent pas au ménage biologique proprement dit alors que pour les autres groupes cette présence d'individus n'ayant pas avec les autres membres du groupe la même relation de parenté que les autres membres ont entre eux n'est que 1/10.

Le croisement de cette caractéristique avec l'ethnie montre que les Toucouleurs se signalent par une très forte proportion de chefs de ménage présents : 80 %, alors que la taille des ménages migrants toucouleur est faible : 2,7 contre 4,0 en moyenne. Les Maures sont les seuls où les ménages ne constituent

pas le noyau d'au moins la moitié des groupes collectifs.

### Conclusions

32. Nous pouvons comparer ces différentes caractéristiques des groupes collectifs avec des unités collectives relevées dans d'autres recherches du même type réalisées au Sénégal.

Rappelons que les résultats de l'enquête au Sine-Saloum 1963-1965 sont des résultats un peu sujets à caution étant donné que pour cette enquête, effectuée par le Dr P. CANTRELLE (1969), il n'avait été nullement prévu lors de la conception d'effectuer une telle exploitation (voir l'article précédent).

D'autre part, signalons que la zone de Ngayorhème fait partie de l'arrondissement de Niakhar et celle de Ndemène de celui de Paoskoto.

TABLEAU XIX  
COMPARAISONS

Caractéristiques	Pikine 1969	Sine-Saloum			
		1963-1965 (a)		1968-1970	
		Niakhar	Paoskoto	Ngayorhème	Ndémène
% i .....	48	65	59	75	56
t .....	4,0	3,4	3,6	3,4	4,6
R.M. ....	89	76	78	70	93
% de groupes collectifs à noyau « ménage biologique » .....	65	49	63		

En toute rigueur seuls Pikine 1969 et Sine-Saloum 1968-1970 sont comparables car issus de la même méthodologie d'enquête et d'exploitation.

Nous voyons que la proportion de groupes d'isolés est plus faible en zone urbaine et que la taille des groupes est moyenne ainsi que les rapports de masculinité des migrants. Ces différents indices sont à mettre en relation avec les structures sociales et les contraintes économiques des zones rurales considérées et de Pikine ; ceci dépasse le cadre de texte. Cependant ces différences montrent que le groupe de migrants est un concept descriptif discriminant.

33. Nous pouvons également comparer ces indices à des données portant sur la description des unités collectives des résidents (d et e).

Les indices disponibles pour les résidents de Pikine ne sont pas exactement les mêmes que ceux que nous avons calculés. Cependant on doit noter que les ménages d'isolés sont quasi-inexistants (environ 10 %) et que les ménages ayant pour noyau un ménage biologique représentent 80 % des ménages. Par ailleurs la taille des ménages de résidents est importante comparée à la taille des groupes de migrants : 7,5 contre 4,0. Notons que la taille des ménages dépourvus

d'un chef de famille masculin est de 4,0 chez les migrants, le rapport de masculinité est 86 contre 88 chez les résidents. La proportion d'enfants de moins de 15 ans est de 48 % chez les émigrés et 50 % chez les résidents.

Pour les zones rurales, V. MARTIN, 1970, donne des tailles de ménages de 5,2 que ce soit chez les Sérèr ou les Wolof ce qui est également plus élevé que pour les groupes de migrants. De même la taille des ménages ou des groupes est plus faible quand ils n'ont pas à leur tête le chef de ménage biologique. Celui-ci manque plus fréquemment dans les groupes de migrants (40 %) que dans les ménages de résidents (10 à 15 %).

Nous pouvons donc conclure que les migrants forment une sous-population qui se rapproche fort de la population ambiante, mais qui est plus atomisée qu'elle.

34. A ce point de l'étude nous pouvons nous reposer la question de l'utilité de ce travail.

Compte tenu de l'aléa des résultats que nous escomptions, nous ne pouvions pas engager une enquête coûteuse à propos de cette idée d'analyser les migrants et les migrations selon le critère de collectif. Notre expérience est cependant suffisante pour

que nous puissions juger de la fécondité du concept de groupe de migrants.

1° Parmi les multiples indices calculés, deux se recouvrent : le pourcentage de groupes d'isolés parmi les groupes de migrants et la taille des groupes collectifs. La figure 3 montre que la corrélation est très forte, et meilleure dans l'enquête Sine-Saloum 1968-1970 que dans le dépouillement de celle de 1963-1965 (où l'enquête n'était nullement préparée à une telle utilisation). On peut donc songer à simplifier l'information et à abandonner un de ces indices. Cependant il vaut mieux l'éviter car les quelques indices calculables pour Pikine se révèlent corrélés beaucoup plus lâchement.

2° Les indicateurs descriptifs des groupes semblent devoir être :

- proportion de groupes d'isolés et/ou taille des groupes collectifs ;
- âge et sexe des chefs de groupes ;
- catégorie des parents (par rapport au chef de groupe) composant les groupes (épouses, enfants, frères ou sœurs, père ou mère) ;

- groupes ayant des non-parents ;
- catégorie sociale, professionnelle ou autre du chef de groupe (par exemple sa situation matrimoniale...) ;
- présence d'un noyau biologique complet dans le groupe (mari+femme) ;
- motif et lieux de la migration.

35. L'intérêt de la notion exposée dans ce texte nous paraît certain. Mais son utilisation est délicate. Décrire des groupes est plus malaisé que décrire des individus. Nous avons parfaitement conscience du caractère imparfait de notre étude. Mais que le groupe de migrants permette déjà de si bien décrire les populations de migrants différenciées selon leurs caractéristiques sociales (ethnies) et géographiques (zones rurale, zone urbaine) nous semble ne pas devoir être négligé. De même cette notion, très empirique certes, permet également de comparer la population migrante à sa population résidente.

Décembre 1971

Manuscrit reçu au SCD le 18 janvier 1972

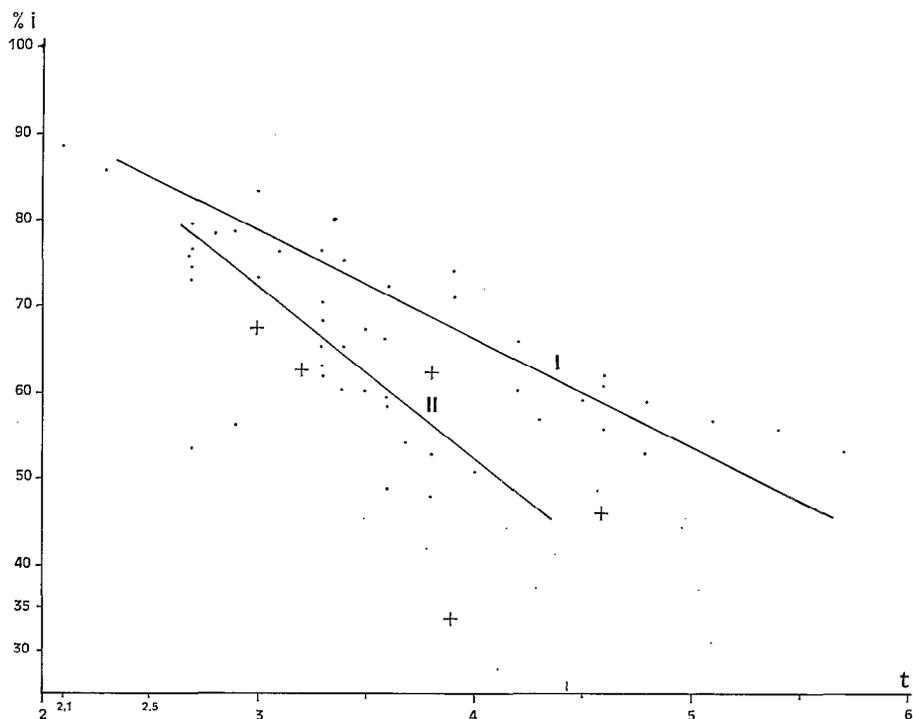


FIG. 3. — Corrélation entre la proportion de groupes isolés (%i) et la taille des groupes collectifs (t),  
 I — Pente approximative de Ndemene et Ngayorheme  
 II — Pente approximative de Niakhar et Paoskoto  
 + — Points de Pikine

*DISCUSSION SUR LA NOTE DESCRIPTIVE  
DES GROUPES DE MIGRANTS*

par J. VAUGELADE

Sans aucun doute, l'étude descriptive des migrations par les groupes de migrants permet en améliorant leur description d'en comprendre certains mécanismes. On atteint donc un stade explicatif.

La question qui mérite d'être discutée est la nature des caractéristiques relevées et les indices utilisés.

Ces caractéristiques sont de trois types :

- composition et taille du groupe lui-même ;
- caractéristiques de l'individu moteur de la migration, le chef de groupe, qui doivent servir à approfondir les mécanismes de la migration.
- caractéristiques des autres individus du groupe, essentiellement âge et sexe.

L'utilisation de ces caractéristiques privilégie les deux indices que sont le pourcentage des groupes de

migrants isolés parmi l'ensemble des groupes et la taille moyenne des groupes de migrants.

Il apparaît (voir fig. 3) que ces deux indices sont relativement corrélés, l'on pourrait alors songer à n'en retenir plus qu'un qui serait le résumé des deux : la taille moyenne de l'ensemble des groupes de migrants. Dans certains cas cet indice unique occulterait une partie de la réalité, dans les autres cas les deux indices se valident mutuellement et accroissent la crédibilité des observations. Dans tous les cas il apparaît préférable de conserver ces deux indices.

Une simple remarque, il serait peut être préférable de prendre le complément du premier indice en considérant le pourcentage de groupes collectifs dans l'ensemble des groupes. Cela permettrait d'obtenir deux indices qui varieraient dans le même sens.

L'application de ces concepts à d'autres études pourrait nécessiter l'extension de la notion de groupe dans le temps, en considérant comme un groupe unique des individus migrants de la même habitation de départ à la même habitation d'arrivée, non plus en même temps mais avec un intervalle de temps suffisamment court.

BIBLIOGRAPHIE

Résultats de l'enquête par sondage au 1/20<sup>e</sup> des parcelles de Pikine (Grand Dakar) 1966-1967. ORSTOM, Dakar, 1970, multigr., 50 p.+tabl.

BOUQUILLON-VAUGELADE C., LACOMBE B. et VIGNAC-BUTTIN B., 1970. — Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal : étude de la famille Wolof. Colloque de Bordeaux, Talence. La croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar. CNRS-ORSTOM, 1970, 14 p.

CANTRELLE (P.) 1969. — Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique.

ORSTOM, 1969, *Coll. Travaux et Documents*, n° 1, 121 p.

LACOMBE (B.), 1972. — Etude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal). dactylo. 39 p.+11. ORSTOM Tananarive, août 1971. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. IX, n° 4* : 393-412.

MARTIN (V.), 1970. — Structure démographique de la famille chez les Sérèr et les Wolof. *Population*, n° 4-1970, p. 771-796.

VAUGELADE (J.). — Résultats des enquêtes par sondage de Pikine : 1967-1969 et 1969. Documents à paraître. ORSTOM.